



Nom du prestataire : Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan

Intitulé du compte : Eurocompte Standard

Date : 1^{er} juillet 2023

- Le présent document vous informe sur les frais d'utilisation des principaux services liés à un compte de paiement. Il vous aidera à comparer ces frais avec ceux d'autres comptes.
- Des frais peuvent également s'appliquer pour l'utilisation de services liés au compte qui ne sont pas mentionnés ici. Vous trouverez des informations complètes dans le Recueil des prix des principaux produits et services et les conditions particulières des produits et services.
- Un glossaire des termes utilisés dans le présent document est disponible gratuitement.

Service	Frais
Services de compte généraux	
Tenue de compte ⁽¹⁾	Par mois 1,56 € Total des frais annuels 18,72 €
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [CMUT Direct Basis]	Par mois gratuit Total des frais annuels gratuit
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [TOP Infos]	Par mois 1,70 € Total des frais annuels 20,40 €
Commissions d'intervention	Par opération 8,00 € Plafond mensuel 80,00 €
Paielements (à l'exclusion des cartes)	
Virement (cas d'un virement SEPA ⁽²⁾ occasionnel)	Au guichet, par opération 3,70 € Sur Internet gratuit
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	gratuit
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	gratuit
Cartes et espèces	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) [MasterCard ou Visa Classic] à débit immédiat	Par an 45,30 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) [MasterCard ou Visa Classic] à débit différé	Par an 45,30 €
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) [MasterCard On Line]	Par an 36,20 €
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	gratuit

Autres services		
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement [SECUR 24/24]	Par an	24,00 €

Offre groupée de services	Frais	
[Eurocompte Standard] (offre groupée la plus commercialisée*), support dématérialisé ⁽³⁾ :	Par mois	5,89 €
	Total des frais annuels	70,68 €
<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de compte - 1 Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) [CMUT Direct] - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) [MasterCard ou Visa Classic] - 1 Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS [Top Info] - 1 Autorisation de découvert à durée indéterminée [Découvert Souplesse] ⁽⁴⁾ - Frais de mise en place ou modification autorisation de découvert à durée indéterminée - Frais d'émission d'un chèque de banque - Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte - Frais de refabrication d'une carte ⁽⁵⁾ (1 fois par an) 		
Les prestations qui dépassent ce nombre seront facturées séparément		

* Offre commercialisée auprès de la clientèle majeure, sur les 12 mois précédant la date de conception de ce document d'information tarifaire ou sur la période de disponibilité des données en cas de changement d'offre. D'autres offres groupées sont disponibles.

Informations sur les services supplémentaires		
Informations sur les frais afférents aux services dépassant le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services (à l'exclusion des frais énumérés ci-dessus)		
Service	Frais	
- Refabrication d'une carte ⁽⁵⁾	Refabrication supplémentaire	12,25 €
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement [SECUR 24/24]	Par mois	1,80 €

(1) Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier :

- Mensuellement : 2,56 € ;
- Total des frais annuels : 30,72 €.

(2) Virements libellés en euros, à destination des pays de la zone SEPA permettant un traitement automatisé grâce au BIC-IBAN du bénéficiaire et effectués en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire).

(3) Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier :

- Mensuellement : 6,89 € ;
- Total des frais annuels : 82,68 €.

(4) Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

(5) Gratuit suite mise en opposition pour motif Perte ou Vol.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous www.orias.fr – 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX – Tél. 02 51 47 53 00, proposant des contrats d'assurance des ACM IARD S.A., ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Identifiant REP : FR233730_03JZTY.

